

FORMATION ASSISTANT(E) PROFESSIONNEL(LE) DE LA GESTION DE PATRIMOINE

2 500 EUROS NET DE TVA

CIBLES

- Personnes souhaitant devenir Assistant(e) en Investissements Financiers et Gestion de Patrimoine ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité d'Assistant(e) en investissements financiers et gestion de patrimoine
- Respecter la réglementation dans les domaines d'investissements financiers et gestion de patrimoine

DUREE

320 HEURES

PREREQUIS

NIVEAU

Cette formation est accessible aux personnes ayant un niveau Baccalauréat.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 1 - Le Patrimoine (30 heures)

- Module 1 - La fiscalité immobilière
- Module 2 - Les composantes du patrimoine
- Module 3 - Droit de la propriété immobilière
- Module 4 - La Société Civile Immobilière

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 2 - La communication (40 heures)

- Module 1 - La communication externe
- Module 2 - Les outils d'aide à la communication

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 3 - Conseiller en Investissement Financier (150 heures)

- Module 1 - Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers
- Module 2 - Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers
- Module 3 - Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers
- Module 4 - Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 4 - Spécialisation en Immobilier (100 heures)

- Module 1 - Les différents statuts sociaux dans l'immobilier
- Module 2 - L'encadrement des acteurs de l'immobilier
- Module 3 - Les savoirs juridiques professionnel de l'Immobilier
- Module 4 - Les savoirs professionnels de l'immobilier : Vente immeuble - Copropriété - Logement social

Quiz de validation des compétences

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *



TAUX DE REUSSITE



TAUX DE SATISFACTION



D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2023



